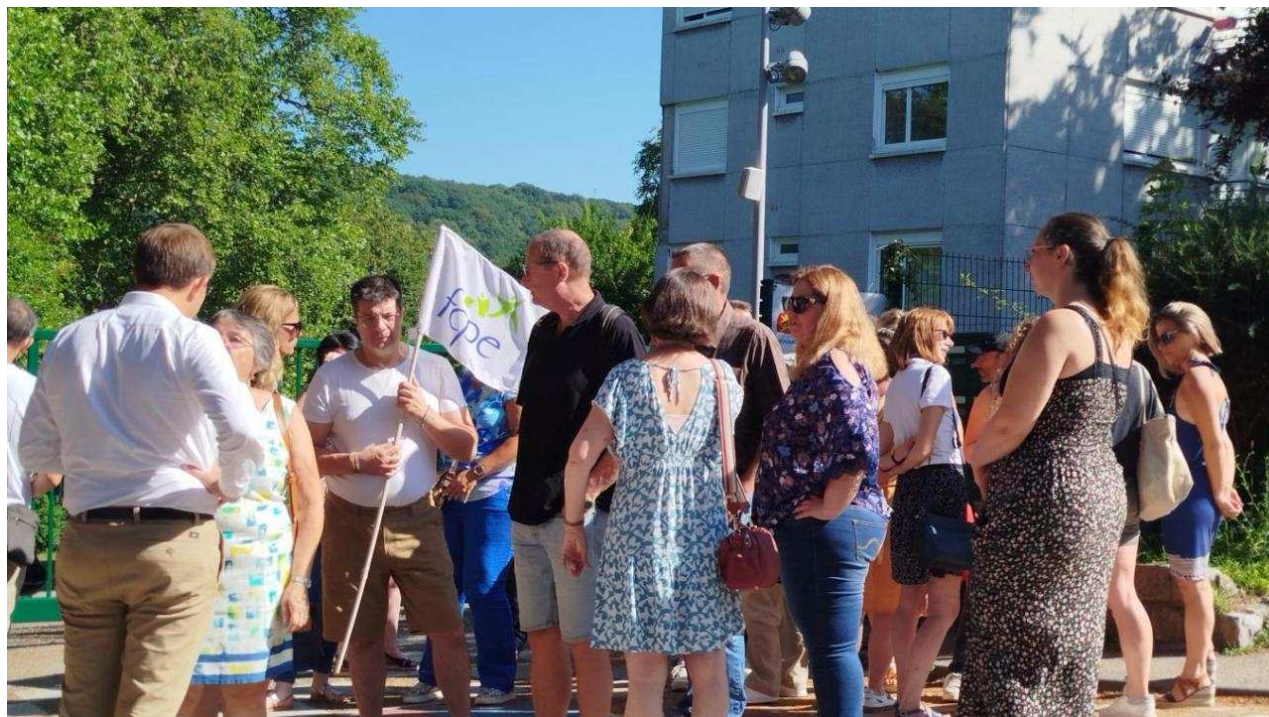


Tensions au lycée de Lillebonne : des refus d'admission contestés



Parents d'élèves, élus ainsi que professeurs rassemblés devant le lycée de Lillebonne pour protester contre le refus d'admission d'élèves de troisièmes. Photo DR

Une vingtaine d'élèves de troisième se voient refuser l'entrée au lycée Guillaume le Conquérant. Parents, enseignants et élus contestent le refus du rectorat d'ouvrir une onzième classe de seconde.

Bis repetita au lycée Guillaume le Conquérant de Lillebonne. Un an après avoir dénoncé la surcharge des classes de terminales, enseignants et parents protestent à nouveau. Cette fois, ils contestent le refus d'admission de plusieurs élèves de troisième. Une décision jugée inacceptable par les élus de Lillebonne, Rives-en-Seine et Port-Jérôme-sur-Seine, réunis le lundi 30 juin 2025 pour se faire entendre.

C'est une vingtaine d'élèves de troisième qui se sont vus refuser l'admission au lycée de Lillebonne. Parmi eux, 18 viennent du collège de Caudebec-en-Caux. Jasmyne Desquilles, professeure au lycée et mère d'une élève concernée, conteste fermement cette décision. Pour elle, le problème vient de plus haut : « Le proviseur, en voyant tous les vœux, a parlé de créer une onzième seconde pour accueillir ces élèves. On pense que le rectorat, ne voulant pas l'ouvrir, a préféré les envoyer ailleurs ».

On pense que le rectorat, ne voulant pas l'ouvrir, a préféré les envoyer ailleurs.

Jasmyne Desquilles, Professeure au lycée de Lillebonne

Une situation délicate

Pour les parents, le passage de la troisième à la seconde est crucial. La situation actuelle compromet une rentrée sereine. Jérémy Leseigneur, premier adjoint d'Anquetierville, dont le fils a été redirigé vers Bolbec, s'inquiète : « Il devra faire 1h15 de bus matin et soir, puis attendre 45 minutes. Il rentrera vers 18h30 – 19h, ce qui complique les devoirs. »

Du côté des enseignants, une autre crainte : la surcharge des classes. Jean-Baptiste Le Cam, professeur d'histoire au lycée de Lillebonne, alerte : « Le rectorat a plafonné les effectifs à 350 élèves, mais sans compter les refusés. Avec 10 secondes, cela fait 35 élèves par classe. Ce n'est pas gérable pour les profs ».

Ce n'est pas gérable pour les profs

Jean-Baptiste Le Cam, Professeur d'histoire/géographie au lycée de Lillebonne

Différence de ressenti

Alors que la majorité des enseignants et des parents s'inquiètent, certains gardent espoir. C'est le cas de Johan Lacorne, habitant à Saint-Arnoult. Il reste confiant quant à l'admission de son fils Romain au lycée de Lillebonne, même en septembre : « Il y a une réunion le 7 juillet 2025 pour la réaffectation. Elle se base sur sept critères. Pour nous, c'est le rapprochement familial, puisque la sœur de Romain est déjà au lycée ».

Son optimisme vient aussi de ses contacts : « J'ai un ami à la DSDEN (Direction des Services

Départementaux de l'Éducation Nationale Seine-Maritime). Il ne travaille plus dans l'éducation, mais il m'a dit que cette procédure est classique ». Johan Lacorne a fait un recours. En attendant, il a inscrit son fils, Romain, au lycée d'[Yvetot](#), tout en demandant une réaffectation à [Lillebonne](#). On lui a dit qu'il pourrait commencer à [Yvetot](#) puis être transféré à [Lillebonne](#) à la mi-septembre, selon les désistements. Une situation pas franchement idéale.

Un début de dialogue

Le lundi 30 juin, le conseil d'administration du lycée a confirmé que le rectorat n'ouvrira pas de onzième seconde à [Lillebonne](#). Il attend la fin des inscriptions, prévue demain, pour évaluer les places vacantes et statuer sur les recours des parents d'élèves.

Un conflit inévitable ?

Les professeurs et les élus, par l'intermédiaire de la sénatrice [Céline Brulin](#), comptent adresser une lettre à la rectrice pour plaider leur cause et demander l'ouverture d'une onzième seconde. Une majorité de parents et enseignants juge cette solution idéale. Jean-Baptiste Le Cam annonce une possible grève à la rentrée pour obtenir cette ouverture.

La réponse du Rectorat de l'académie de Normandie

Conscient des tensions, le Rectorat rappelle que les élèves du collège Victor-Hugo de [Rives-en-Seine](#) sont d'abord affectés aux lycées Raymond-Queneau ([Yvetot](#)) et Pierre-de-Coubertin ([Bolbec](#)), [Lillebonne](#) étant un second recours. Cette année, le pays de Caux connaît une forte pression sur les places en seconde. L'admission à [Lillebonne](#) dépend donc des places restantes après affectation des élèves des lycées principaux. Il rappelle qu'une douzaine de familles ont choisi uniquement [Lillebonne](#), sans citer leur lycée principal, notamment Raymond-Queneau, également saturé. En dernier recours, Pierre-de-Coubertin a été proposé via Affelnet, garantissant une affectation dans un établissement public.

Le Rectorat invite les familles mécontentes à patienter jusqu'à la commission de recours du 7 juillet à la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale/Seine-Maritime). Elles peuvent adresser un courrier à la Division de l'enseignement scolaire via leur collège pour un réexamen selon les places disponibles. Il est conseillé de ne pas choisir uniquement [Lillebonne](#).